



Paris, le 28 janvier 1997

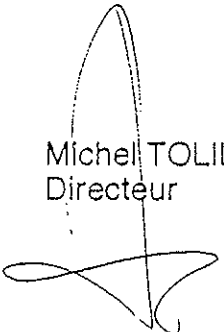
CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, Monsieur Michel TOLILA, Directeur, certifie que le Service Audiovisuel de l'ENTREPRISE INDUSTRIELLE a réalisé en 1995 pour la

CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE OUEST
à SAINT QUENTIN EN YVELINES

les équipements audiovisuels pour l'aménagement de leur Siège Social pour un montant de 905 375 F.

Cette réalisation a été exécutée selon les normes et à notre entière satisfaction.


Michel TOLILA
Directeur

CERTIFICAT

Je soussigné, Pierre TAILHARDAT,

gérant de COMMUNICATION ENTREPRISE Sarl, Maître d'œuvre pour la réalisation du

nouveau siège du Groupe Havas au 31, rue du Colisée à Paris 8°

certifie que l'ENTREPRISE INDUSTRIELLE - Audiovisuel ,
sise Z.A. du Petit Nanterre - 10, rue des Peupliers - Bâtiment 301 - 92752 NANTERRE Cedex

a réalisé pour notre compte les travaux relatifs à l'équipement audiovisuel du siège du Groupe
Havas.

Montant des travaux : 5 000 000 F.HT

Maître d'ouvrage délégué : La Crestoise de Participations - 31, rue du Colisée 75008 PARIS

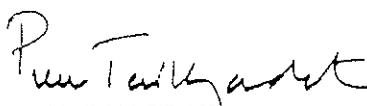
Consistance des travaux

- salle de conseil d'administration de grand prestige, entièrement automatisée
- 3 salles de réunion
- réception satellite et videodistribution 80 prises
- mur d'images de direct 12 cubes automatisé
- 1 salle de projection privée (36 places) cinéma 35/16 Dolby et video grand écran

Date d'exécution des travaux : 2° semestre 1996

Cette réalisation a été effectuée dans les délais et selon les normes. Elle donne entière satisfaction.

Fait à Paris, le 03 février 1997


Pierre TAILHARDAT



BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

18, RUE DE DANTZIG
75015 PARIS
TÉL. : 01.48.28.34.28
FAX : 01.48.28.43.01
COMPUSERVE : 100610,2617

L'ENTREPRISE INDUSTRIELLE
Service Audiovisuel
ZA du Petit Nanterre
10 rue des peupliers - Bât. 301
92752 NANTERRE CEDEX

N. Réf : 97-L/03

Paris, le 28 janvier 1997

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné Monsieur Jean-François RANDABEL, Gérant de la Société SETEN, bureau de maîtrise d'œuvre en audiovisuel, certifie que l'ENTREPRISE INDUSTRIELLE a réalisé pour le compte de :

- la **Bibliothèque nationale de France** les Equipements Audiovisuels Généraux (2 auditoriums, 6 salles de conférences)
pour un montant de 8.100.000,00 F HT,
- l'**Assemblée Nationale** les travaux audiovisuels de l'exposition permanente "Les Grandes Heures du Parlement" au Château de Versailles,
pour un montant de 3.060.000,00 F HT

Ces réalisations ont été exécutées selon les normes et à mon entière satisfaction.


Le Gérant

J. F. RANDABEL

SCENE

GUY-CLAUDE FRANÇOIS - JEAN-HUGUES MANOURY

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné Claude Polycarpe, scénographe chef de projet sur les opérations :

Rénovation du Palais Garnier Opéra de Paris :

Lot Réseaux Electricité Scénique Courants Forts et Courants Faibles
Lot Equipement Vidéo

Caisse Nationale du Crédit Agricole (Bloc 2 : Salles de réunions)

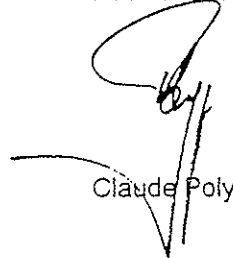
Lot Réseaux Electricité Scénique Courants Forts et Courants Faibles
Lot Equipement Audiovisuel, éclairage d'ambiance, occultation des salles, ensemble piloté par informatique

délivre le présent certificat en remerciant les représentants et tous les techniciens et ouvriers de la Société Entreprise Industrielle Audiovisuel pour la qualité de leurs prestations techniques, leur disponibilité et leurs compétences professionnelles, en reconnaissance de toutes leurs qualités humaines.

En foi de quoi, au nom de la Société Scène, Maître d'Oeuvre de ces différents ouvrages, le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris le 20 février 1997

Pour Scène



Claude Polycarpe



Paris, le 28 janvier 1997

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, Monsieur Michel TOLILA, Directeur, certifie que le Service Audiovisuel de l'ENTREPRISE INDUSTRIELLE a réalisé en 1996 pour la

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

les équipements de diffusion audiovisuelle pour l'aménagement de la salle du Conseil pour un montant de 1 140 515 F.

Cette réalisation a été exécutée selon les normes et à notre entière satisfaction.

Michel TOLILA
Directeur